

Article original / Original Article

Les suppliciées de Fourni. Intérêt médico-légal de l'étude anthropologique de deux squelettes hellénistiques de Délos (Grèce)

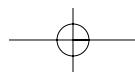
Philippe CHARLIER^{1,2}, Christian LE ROY³, Christine KEYSER⁴,
Bertrand LUDES⁴, Isabelle HUYNH⁵

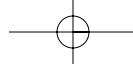
RÉSUMÉ

L'examen rétrospectif de cas ostéo-archéologiques peut revêtir un réel intérêt en anthropologie médico-légale : propositions de nouveaux moyens diagnostiques, identification de lésions originales, test et validation de méthodes d'analyse. Par l'étude paléopathologique de ces deux squelettes humains anciens (période hellénistique tardive) porteurs de lésions de violence, il est possible de reconstituer, étape par étape, l'enchaînement des faits : contention, sévices, mise à mort. La réévaluation de la détermination sexuelle sur des restes anciens et fragmentés, et l'intérêt que revêt le caractère multidisciplinaire d'une étude anthropologique sont discutés.

Mots-clés : Anthropologie médico-légale, Archéologie, Paléopathologie, Décapitation, Sévices, Mise à mort.

1. Service de Médecine Légale et d'Anatomie/Cytologie Pathologiques, Pavillon Vésale, Hôpital Universitaire R. Poincaré (AP-HP, UVSQ), 92380 GARCHES (France).
Email : ph_charlier@yahoo.fr
2. HALMA-IPEL, UMR 8164 du CNRS, Université de Lille 3, VILLENEUVE D'ASCQ (France).
3. Ancien membre de l'Ecole Française d'ATHÈNES (Grèce).
4. Institut de Médecine Légale et Sociale, 11 rue Humann, 67085 STRASBOURG (France).
5. Service de Radiodiagnostic, CHU de la Pitié-Salpêtrière, boulevard de l'hôpital, 75013 PARIS (France).





SUMMARY

Torture of Fourni: Forensic Interest of an Anthropological Study of Two Hellenistic Skeletons from Delos (Greece)

The retrospective examination of osteo-archaeological cases may be of a real interest for forensic anthropology: proposals for new methods of diagnosis, identification of original lesions, test and validation of analysis procedures. Through the example of these two ancient human skeletons showing lesions of violence, will be shown the sequence of the facts: bondage, abuse and killing. The revaluation of sexual determination on old and fragmented remains will be discussed, as the interest of the multidisciplinary character of an anthropological study.

Key-words: Forensic anthropology, Archaeology, Paleopathology, Beheading, Abuse, Killing.

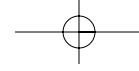
INTRODUCTION

En 1960 furent mis au jour, lors de fouilles archéologiques dans un *bothros* (réservoir d'eaux usées) de la Maison de Fourni (Délos, Grèce) deux squelettes (**Figure 1**), l'un d'aspect décapité, l'autre réduit à un hémicoeur droit [14]. Ce *bothros* était situé au sud-est de l'imposante maison, sous une grande cour en terre battue, adossé aux latrines principales de l'habitation. En raison des découvertes archéologiques associées et notamment céramiques, l'ensemble fut daté de la fin du 2^e siècle av. J.-C. ou du tout début du 1^{er} siècle av. J.-C., période hellénistique tardive. L'examen anthropologique de ces restes ne fut réalisé que plusieurs années après leur découverte et publié dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique* [10], mais aucune étude paléopathologique ni à proprement parler médico-légale n'avaient encore été menées. Le réexamen de ces restes ostéo-archéologiques a été autorisé par Monsieur Dominique Mulliez, directeur de l'Ecole Française d'Athènes, l'Ephorie des Antiquités de Mykonos et le directeur du Musée Archéologique de Délos (Monsieur Hadjidakis) dans le cadre d'un travail sur la mort violente dans l'Antiquité gréco-romaine d'après les données squelettiques.

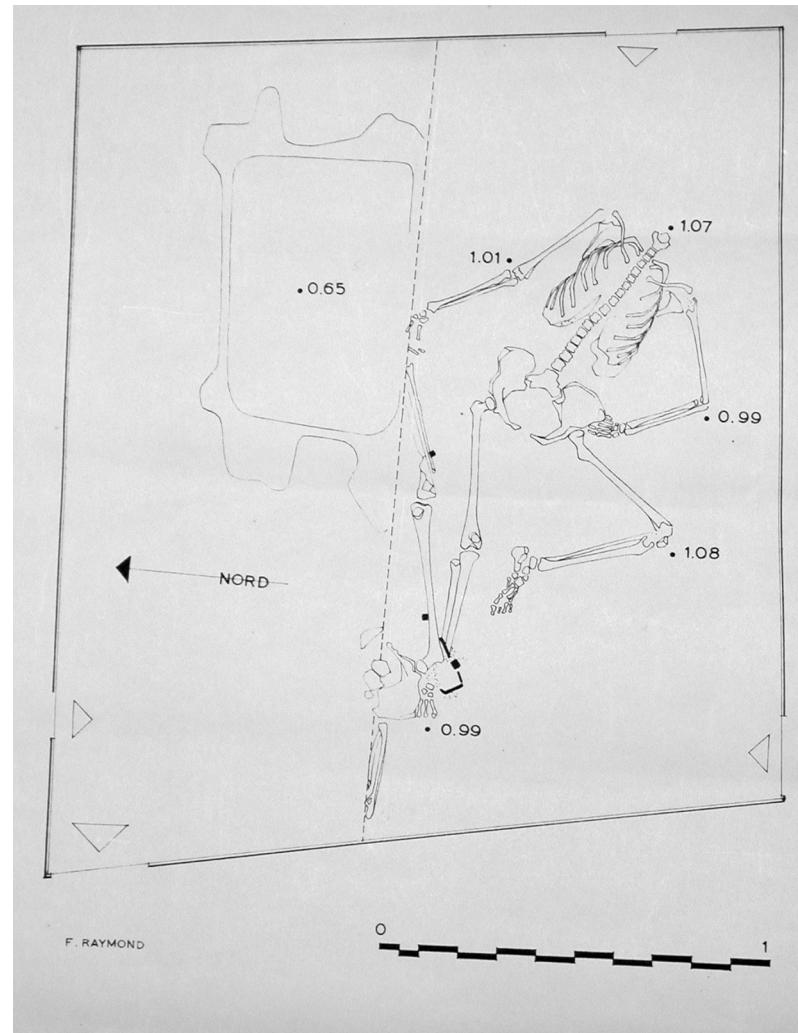
MATÉRIEL ET MÉTHODE

Deux différents squelettes sont conservés (**Figure 2**). Le premier (squelette A) est uniquement réduit à un hémicoeur droit (c'est-à-dire ne comportant plus qu'un membre inférieur privé du pied, un membre supérieur privé de la main et un os coxal) ; le second (squelette B) est complet à l'exclusion de la première vertèbre cervicale (C1) et du crâne. Ces deux sujets furent manifestement l'objet d'un dépôt primaire dans le *bothros* (espace colmaté), compte tenu de la parfaite conservation des connexions anatomiques des articulations principales et secondaires observées lors de la fouille de 1960.

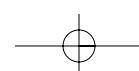
La position initiale du cadavre correspondant au squelette B était facilement déterminable : décubitus dorsal, membre inférieur gauche replié (cuisse en abduction et fléchie sur le bassin en rotation externe, jambe fléchie sur la cuisse, pied en extension ramené en regard du genou droit), membre inférieur droit en rectitude (cuisse en extension sur le bassin, jambe en extension sur la cuisse, pied en légère rotation interne), membre supérieur gauche replié (bras en abduction sur le tronc, avant-bras fléchi sur le bras, main en pronation posée

**Figure 1 :**

Vue générale du *bothros* avec les deux squelettes au moment de la découverte (cliché C. Le Roy)

**Figure 2 :**

Relevé anthropologique des 2 squelettes (cliché C. Le Roy)



sous la hanche gauche), membre supérieur droit en rectitude (bras le long du tronc, avant-bras en abduction et en extension sur le bras, main en discrète supination).

La position initiale du cadavre correspondant au squelette A était moins aisément déterminable en raison des manques osseux. Cependant, compte tenu de sa situation dans le fond du *bothros* et notamment de la proximité du bassin et du membre supérieur droit avec la paroi latérale de cette structure, il apparaît que le sujet a été déposé en position assise ou allongé sur le côté gauche du corps, les membres inférieurs formant un angle de 90° avec le tronc. Dans tous les cas, le membre inférieur droit était en rectitude (cuisse en extension sur le bassin, jambe en extension sur la cuisse) et la main droite, en pronation, reposait sur le bassin.

La mutilation du squelette A remontait à la fouille et au caractère inattendu de la découverte. Reprenons et commentons la description exhaustive [10] des squelettes lors de leur premier examen anatomique :

« Le fémur du membre isolé [il s'agit pour nous du squelette A] mesure 43,5 cm de long pour un diamètre [il s'agit en réalité du périmètre ; il y a ici confusion de la part des auteurs] de 10,5 cm dans sa partie la plus étroite. La rotule adhère au fémur et mesure 4 cm de diamètre dans son plus grand axe. En continuation du fémur, un tibia fracturé dans sa partie inférieure et dont il subsiste une longueur de 29,3 cm. Reposant à côté de lui, le péroné, long de 33 cm. Plus loin, les ossements d'un avant-bras avec un cubitus long de 24 cm depuis l'olécrâne jusqu'à l'apophyse styloïde et, posé à côté de lui, un morceau de radius long de 15 cm dont la partie inférieure manque.

Le corps du squelette adjacent [il s'agit pour nous du squelette B] se compose d'une colonne vertébrale avec 6 vertèbres cervicales sur 7 et 9 vertèbres dorsales et lombaires sur 17 ; le sacrum est fracturé, il n'en subsiste que 4 vertèbres sur 5, représentant une surface de 5 cm de long sur 3,5 cm de large.

De part et d'autre des premières vertèbres dorsales, deux clavicules longues de 13 cm. A droite, un humérus long de 26 cm dont l'épiphysè supérieure manque. En continuité, un cubitus long de 19 cm dont l'épiphysè inférieure manque. Posé à côté de lui, un radius long de 22 cm. Faisant suite à ce membre supérieur, les restes d'une main dont subsistent seulement des os distaux du carpe, au nombre de 3, une partie des métacarpiens des 5 doigts, les phalanges du médius, de l'annulaire et du petit doigt, ainsi que les phalangines de l'annulaire et du petit doigt. À gauche, un humérus long de 23,5 cm et, reposant à proximité, un radius

long de 20 cm dont l'épiphysè inférieure manque. Faisant suite à ces deux os, les restes d'une main avec 4 os du carpe abîmés, trois métatarsiens bien conservés avec trois doigts, composés de deux phalanges pour les 4^e et 5^e doigts, et des trois phalanges pour le 3^e.

Le bassin est fracturé, il en subsiste la moitié droite dans sa plus grande partie et des restes de ses composantes médiane et gauche.

Le membre inférieur droit se compose d'un fémur long de 38,5 cm (diamètre à 10 cm de petit trochanter : 10,2 cm), fracturé mais ostéosynthétisé après la fouille par du plâtre [à nouveau confusion entre diamètre et périmètre de la part des auteurs], avec une rotule de 5,5 cm de diamètre dans son plus grand axe. Leur faisant suite, un tibia d'une longueur de 32 cm depuis son plateau jusqu'à la malléole postérieure. À côté de lui, un péroné fracturé long de 28 cm. Les restes d'un pied parachèvent ce membre ; il mesure 23 cm de long depuis l'extrémité postérieure du calcaneum jusqu'à l'épiphysè distale de la phalangine du 2^e orteil. La plupart des os de ce pied sont présents à l'exclusion de presque toutes les phalanges des orteils.

Le membre inférieur gauche se compose d'un fémur long de 33,5 cm (diamètre à 10 cm du petit trochanter : 9,9 cm [encore confusion entre périmètre et diamètre de la part des auteurs]), dont il manque l'extrémité inférieure avec les deux condyles. La rotule mesure 4,8 cm dans son plus grand diamètre. Le tibia, incomplet lui aussi, a perdu son épiphysè supérieure ; il mesure 28,5 cm de long. Le pied de ce membre mesure 18,5 cm du calcaneum à l'extrémité de la 2^e phalange du 2^e doigt du pied. Son état de conservation est analogue à celui du côté droit ; la plupart des phalanges sont absentes.

(...) Nous avons pu examiner en outre un amas d'os épars, se composant d'os du carpe, de métacarpiens, d'un morceau d'omoplate et de plusieurs phalanges. Les os du crâne manquent totalement ».

RÉSULTATS

Diagnose sexuelle

Lors du réexamen anthropologique et paléopathologique, en raison d'une importante fragmentation osseuse lors de la récupération des ossements, il n'a pas été possible de déterminer macroscopiquement le sexe du squelette A, mais l'étude des os coaux de l'individu le mieux conservé (squelette B) révéla des cri-

tères très nettement féminins lorsque fut appliquée la méthode de Jaroslav Bruzek [5]. L'examen visuel des clichés photographiques réalisés lors de la découverte a permis d'observer des os coxaux présentant de très nets caractères féminins, et ceci pour les deux sujets (squelettes A et B) [1, 6, 9, 19, 20].

En raison du mauvais état de conservation des squelettes (importante fragmentation, ancienne imbibition aqueuse, caractère pulvérulent), aucune extraction d'ADN n'a été possible pour chacun des deux individus. La diagnose sexuelle repose donc exclusivement sur le seul examen des fragments d'os coxaux conservés.

Age au décès et stature

En raison de l'absence de fragment crânien et dentaire, l'estimation de l'âge au décès était limitée à des critères anthropologiques relativement peu précis : l'ossification complète des os longs corrélée à l'absence de toute lésion dégénérative (arthrose) permettant d'évaluer celui-ci entre 25 et 45 ans pour les deux sujets.

Compte tenu du sexe féminin de ces individus et des mesures d'os longs correctement préservés (**Tableau I**), la stature totale a pu être évaluée selon les tables anthropologiques de Trotter et Gleser (1951-1952) applicables aux populations anciennes méditerranéennes : 159 cm environ (squelette A) et 157 cm environ (squelette B).

Causes du décès

L'examen médical de ces deux squelettes n'a pas mis en évidence de lésion en rapport avec une décapitation, ni aucune autre section osseuse ; ce défaut d'observation doit être pondéré par le fait que l'extré-

mité crânienne de la colonne vertébrale était très mal conservée sur le squelette B [9].

En revanche, bien plus intéressante fut la mise en évidence (déjà constatée lors de la fouille en 1960) de clous en fer disposés à proximité ou au contact des ossements :

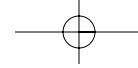
- ✓ deux au niveau du squelette A : l'un sur la face latérale de l'extrémité proximale de la fibula droite à l'union du tiers moyen et du tiers proximal (**Figure 3**), l'autre sur la face médiale de la diaphyse fémorale droite (**Figure 4**).
- ✓ trois au niveau du squelette B : l'un dans le tiers distal de l'espace inter-osseux de la jambe droite (**Figure 4**), et un dans chaque main, entre plusieurs phalanges (**Figures 5 et 6**).
- ✓ une dernière pièce métallique fut mise en évidence en avant de la cheville droite du squelette B, composée d'une pièce cylindrique en forme de T dorénavant de 10 cm de grand axe (originellement 14 cm), articulée avec un clou (**Figures 4 et 7**).

Squelette A	Fémur droit	43,5
	Fibula droite	33
Squelette B	Clavicule gauche	13
	Clavicule droite	13
	Radius droit	22
	Ulna gauche	23,5
	Tibia droit	32

Tableau I : Mensurations des os longs complets (longueur maximale en centimètres) des deux suppliciées de Fourni (d'après [10]).



Figure 3 :
Vue de la fibula droite du squelette A avec le clou en fer au contact de l'os (cliché C. Le Roy)

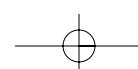
**Figure 4**

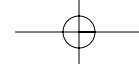
Vue de l'extrémité supérieure du fémur droit du squelette A avec le clou en fer au contact de la diaphyse. A noter également le clou fiché dans l'espace inter-osseux de la jambe droite du squelette B et la pièce métallique coudée située au contact de la cheville droite du même squelette B (cliché C. Le Roy)

**Figures 5 et 6**

Vues palmaire et dorsale des phalanges de main du squelette B dont la surface osseuse porte des traces de corrosion en rapport avec des clous en fer retrouvés au cours de la fouille.

Les deux phalanges présentées en bas de chaque figure ont été collées lors d'une précédente restauration (cliché P. Charlier)



**Figure 7**

Détail après nettoyage de la pièce métallique coudée du squelette B : aspect actuel (cliché P. Charlier)

Étude microscopique

La fouille archéologique a montré que les squelettes étaient recouverts par le même sédiment que celui sur lequel ils reposaient. Une analyse microscopique des sédiments encore adhérents à la surface des os a été réalisée, selon une technique propre à l'examen de restes anciens en partie minéralisés [9] : prélèvement, réhydratation en eau distillée, décalcification partielle par acide acétique dilué à 10°, cytocentrifugation, projection sur lame, séchage, coloration par HES (hématine, éosine, safran), collage de lamelle, examen en microscopie optique). L'association de fibres végétales cellulosiques, de particules minérales cristallines, d'une importante flore bactérienne et mycélienne et d'éléments cellulaires épithéliaux dégradés a confirmé leur origine stercorale (**Figure 8**).

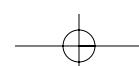
DISCUSSION

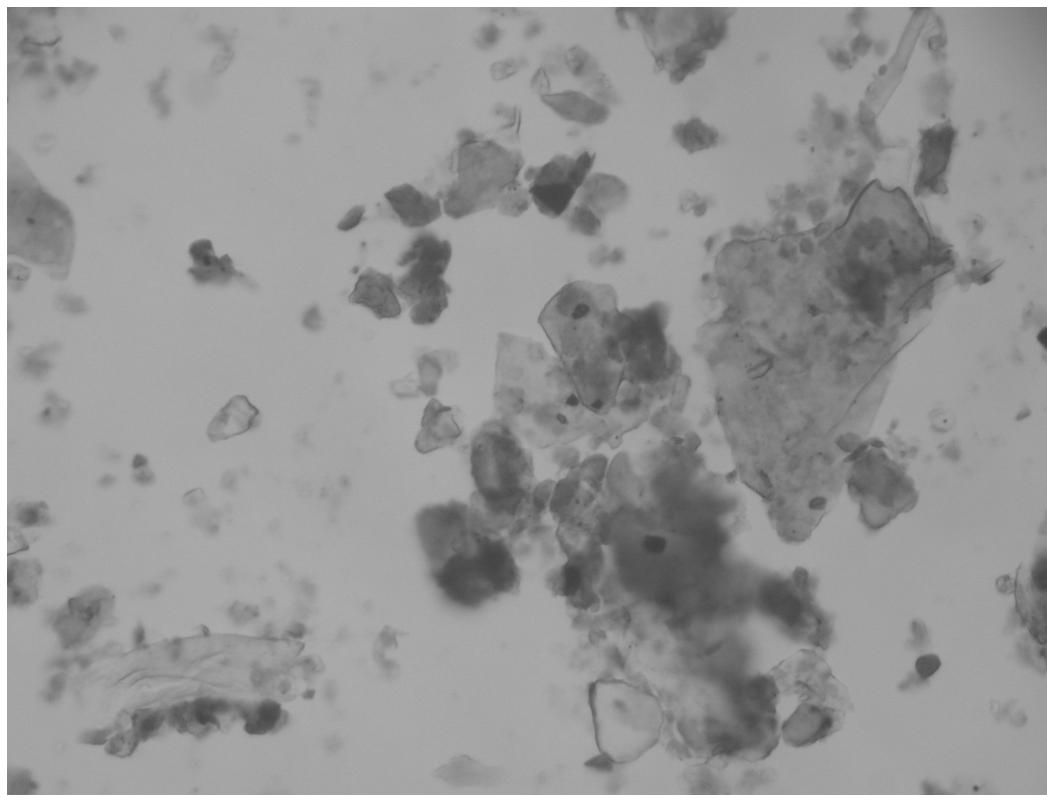
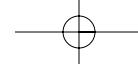
À l'issue de la fouille de 1960 mais également de l'examen de 1973 par Ducrey et Ducrey, il fut supposé

que ces deux individus, considérés d'emblée comme masculins (compte tenu de leur mort supposée brutale ?) étaient peut-être des pirates capturés par les Déliens, torturés, puis tués et précipités dans la citerne. Ceci constituait une procédure exceptionnelle en raison de l'interdiction de naissance, de décès et d'inhumation en vigueur sur l'île depuis la Purification athénienne de 426 av. J.-C. [3, 4].

L'examen paléopathologique a en outre montré que si des clous en fer étaient présents associés aux squelettes, ces derniers ne pouvaient avoir fait l'objet d'une crucifixion ; pour être utiles lors de l'élévation *verticale* du crucifié, c'est-à-dire soutenir efficacement le poids du corps, les clous doivent en effet être enfouis dans les carpes (et non dans l'espace inter-phalangien, comme observé dans le cas présent : squelette B).

En revanche, l'insertion d'un clou dans l'espace inter-osseux d'une jambe (squelette B), bien qu'original, n'empêche pas, pour des raisons physiques de répartition des poids du corps, une crucifixion (il peut même avoir été à l'origine d'un décès par lésion de l'artère tibiale antérieure ou de l'artère fibulaire).



**Figure 8**

Aspect microscopique de l'enduit de surface des ossements des suppliciés de Fourni comparable à celui observé dans des dépôts de fond de latrine : mélange de matières organiques (fibres végétales, pollens, etc.) et minérales (coloration HAS, grossissement $\times 200$, cliché P. Charlier)

Un ou plusieurs clous fichés dans les deux chevilles superposées sur la ligne médiane est un procédé plus classique de crucifixion, comme visible chez le supplicié de Jérusalem (daté entre 7 et 66 ap. J.-C.). Ce dernier avait en outre une double fracture de jambe, probablement infligée par les bourreaux dans le but d'abréger son agonie [13, 15, 21, 22] : une telle lésion traumatique n'a pas été observée sur les deux squelettes déliens, le fracas osseux étant très largement *post-mortem* et dû à des altérations taphonomiques, comme indiqué par l'aspect récent des faces de fracture et par l'examen des documents de fouille (photographies, relevés).

La présence d'un clou fiché dans la cuisse du squelette A ne participe pas non plus d'une crucifixion classique, mais pourrait indiquer une fixation verticale ou horizontale à une planche ou à un poteau en bois. Dans tous les cas, l'enfoncement de ce corps étranger métallique s'est produit dans le territoire des artères fémorales droites (commune et profonde), pou-

vant donc avoir été, à plus ou moins court terme, à l'origine du décès de ce sujet par un mécanisme hémorragique.

Notre examen a enfin montré que l'objet métallique situé en regard de la cheville droite du squelette B était présent depuis un temps suffisamment long pour qu'une réaction inflammatoire se produise sur l'os cortical [9]. Des lésions de périostite, assez limitées, témoignaient en effet d'une inflammation chronique causée, soit par une simple irritation au contact de ce corps étranger (ulcération ?), soit d'une infection cutanée (**Figure 9**). En conséquence, cette pièce de métal pourrait être considérée non comme un moyen de fixation contemporain d'un supplice, mais comme un procédé de contention de type « entrave » ou « menotte » situé juste sous le genou droit [12] ? Il est bien évidemment regrettable que ce corps ne soit que si incomplètement conservé, car l'examen de la totalité du squelette aurait vraisemblablement pu permettre une meilleure compréhension de ce matériel. Une entrave comparable

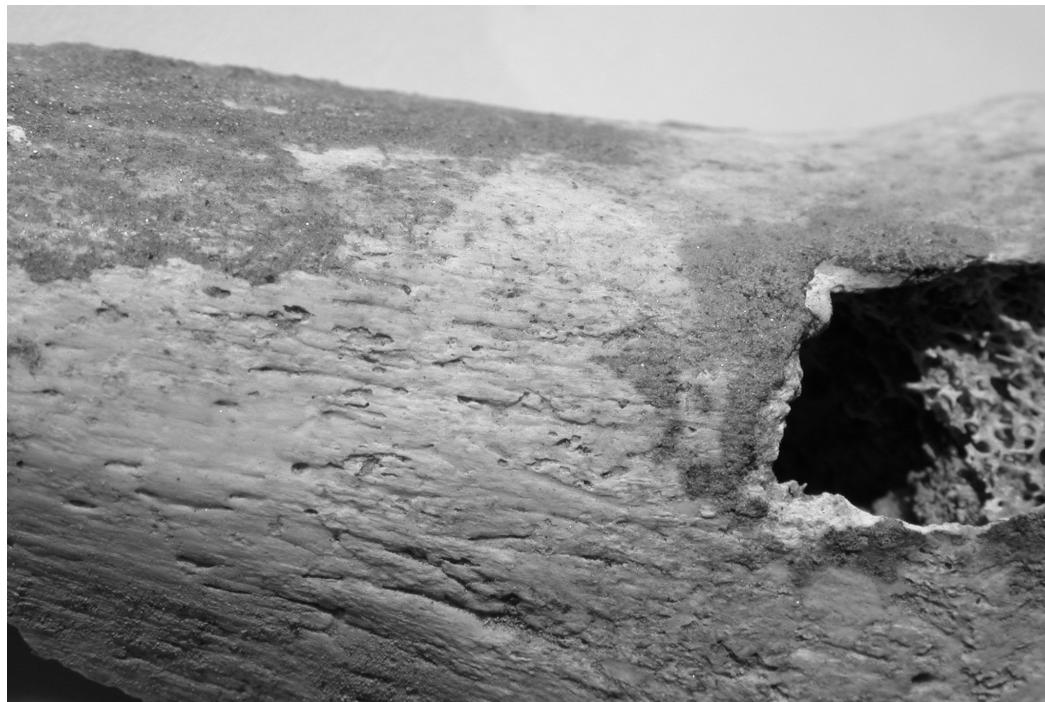
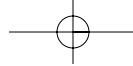


Figure 9

Détail de la surface corticale du tibia droit du squelette B (extrémité distale, face antérieure), montrant des lésions de périostite, c'est-à-dire des dépôts inflammatoires d'os néo-formé au contact du matériel métallique (cliché P. Charlier)

existait au niveau du squelette A, dans une autre localisation (la jambe droite, juste sous le genou), avec, également, des lésions de périostite témoignant d'un port prolongé et d'une réaction inflammatoire en regard.

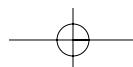
SYNTHESE

Certains ont proposé [10] que ces deux sujets auraient pu être les restes d'individus suppliciés selon un mode athénien d'exécution judiciaire (*apotympanismos* ou *apotympanizomenos*) : les condamnés étaient alors solidement attachés à un poteau puis abandonnés à une longue agonie (consécutive à un épuisement respiratoire) ; lorsque le dénouement se faisait attendre, celui-ci pouvait être accéléré par une strangulation, une décapitation ou toute autre méthode aussi radicale [2, 7, 11]. Cette mise à mort était classiquement réservée aux criminels (*kakourgoi*), aux voleurs (*kleptai*) et aux marchands d'esclaves (*andrapodistai*). Rien ne permet en revanche de dire si la

décapitation suspectée chez le sujet B a mis fin aux supplices ou s'il s'agissait d'une mutilation du cadavre, pratique courant alors sur les dépouilles des criminels [8, 16-18].

Le lieu de ce dépôt primaire, particulièrement infâmant pour une inhumation, était une fosse d'aisance (*bothros*) desservie par un canal d'évacuation provenant des latrines, situées à l'extérieur de la maison. L'analyse microscopique des sédiments encore adhérents à la surface des os (Figure 9) a confirmé leur origine stercorale : il semble donc que les latrines aient encore été en activité au moment de l'enfouissement des corps et même encore après, puisqu'ils ont été recouverts par les excréments.

L'examen anthropologique médico-légal de ces restes osseux, aidé de connaissances paléopathologiques, a permis de mieux cerner les circonstances exactes du décès de ces deux individus : deux femmes adultes d'âge moyen enfouies dans la fosse d'aisance d'une maison particulière de Délos, portant des lésions de contention, de torture et de mise à mort. Mais c'est



surtout la succession de ces deux différents temps qui a bien été mise en évidence, avec une détention prolongée (ayant eu le temps de laisser une inflammation osseuse) puis une torture fatale.

Ce type d'observation peut se révéler utile en médecine légale lors de la découverte d'ossements récents dans un contexte de mort violente, particulièrement lorsque l'on suspecte des sévices corporels préalables au décès, ou lorsqu'il s'agit de reconstituer l'enchaînement des faits ayant mené au décès.

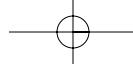
Enfin, cette étude pointe l'intérêt que revêt le caractère multidisciplinaire de toute étude anthropologique, tout particulièrement dans un contexte médico-légal, où l'application de techniques archéologiques de fouille, de positionnement des corps étrangers et d'analyse en laboratoire permet d'arriver à des diagnostics précis.

REMERCIEMENTS

Les auteurs souhaitent remercier très chaleureusement pour leur aide constante et leurs corrections et commentaires : Monsieur Dominique Mulliez, Madame Michèle Brunet, Madame Véronique Chankowski, Monsieur Jean-Charles Moretti et Madame Clarisse Prêtre (Ecole Française d'Athènes), Madame le Professeur Danielle Gourevitch et Monsieur le Docteur Pierre-Léon Thillaud (Ecole Pratique des Hautes Etudes, IV^e Section, Sciences Historiques et Philologiques, La Sorbonne, Paris), l'Ephorérie des Antiquités (Mykonos), Monsieur le Professeur Michel Durigon et Monsieur le Docteur Geoffroy Lorin de la Grandmaison (Service de Médecine Légale, Hôpital R. Poincaré, Garches). ■

BIBLIOGRAPHIE

- [1] AUFDERHEIDE A.C., RODRÍGUEZ-MARTÍN C. – *The Cambridge Encyclopedia of Human Paleopathology*. Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- [2] BERNARD A. – *Guerre et violence dans la Grèce antique*. Paris, Hachette, 1999.
- [3] BRUNEAU P., BRUNET M., FARNOUX A., MORETTI J.C. – *Délos, île sacrée et ville cosmopolite*. Athènes, Ecole Française d'Athènes ; Paris, CNRS Editions, 1996.
- [4] BRUNEAU P., DUCAT J. – *Guide de Délos*. Athènes, Ecole Française d'Athènes, Sites et Monuments, 2005.
- [5] BRUZEK J. – A method for visual determination of sex, using the human hip bone. *Am. J. Phys. Anthropol.*, 2002, 117, 2, 157-168.
- [6] BYERS N., MYSTER S.N. – *Forensic anthropology laboratory manual*. Old Tappan (New Jersey), Allyn and Bacon, 2004.
- [7] CANTARELLA E. – *I supplizi capitali in Grecia e a Roma*. Milan, RCS Libri & Grande Opere S.p.A., 1996.
- [8] CATALANO P., ANGELETTI L.R., CALDARINI C., CHARLIER P. – Testimonianze di sacrifici umani nel Foro Romano in epoca protostorica : le sepolture del Carcer-Tulianum e dell'Equus Domitiani. Communication présentée au 15^e Congrès de l'Associazione Antropologica Italiana: *Variabilità umana e storia del popolamento*, Chieti (Italie), 28-30/09/2003.
- [9] CHARLIER P. (Dir.) – *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales : tendances et perspectives. Pour un 'Manuel pratique de paléopathologie humaine'*. Paris, De Boccard, 2008.
- [10] DUCREY P., DUCREY N. – Les suppliciés de Fourni. *Suppléments au Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1973, 1, 173-181.
- [11] DUCREY P. – *Le traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique des origines à la conquête romaine*. Paris, De Boccard, 1999.
- [12] DUVAL S., GASCO J., RÉTIF M., TZORTZIS S. – Une sépulture d'esclave à Martigues (Bouches-du-Rhône). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2005, 28, 157-170.
- [13] HAAS N. – Anthropological observations on the skeletal remains from Giv'at ha-Mivtar. *Israel Exploration Journal*, 1970, 20, 38-59.
- [14] LE ROY C. – Chronique des fouilles françaises à Délos. *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1961, 85, 2, 913-915.
- [15] MOLLER-CHRISTENSEN V. – Skeletal remains from Giv'at ha-Mivtar. *Israel Exploration Journal*, 1976, 26, 35-38.
- [16] MURPHY E.M. – Herodotus and the Amazons meet the Cyclops: philology, osteoarchaeology and the Eurasian Iron Age. In SAUER E. (Dir.) *Breaking down boundaries: the archaeology – ancient history divide*. London, Routledge, 2004, 169-184.
- [17] OTTINI L., ANGELETTI L.R., PANTANO W.B., FALCHETTI M., MINOZZI S., FORTINI P., CATALANO P., MARIANI-COSTANTINI R. – Possible human sacrifice at the origins of Rome: novel skeletal evidences. *Medicina nei Secoli*, 2003, 15, 3, 459-468.
- [18] PAPADOPOULOS J.K. – Skeletons in wells. Towards an archaeology of exclusion in the ancient Greek world. In HUBERT, J. (Dir.) *Madness, disability and social exclusion*. London, Routledge, 2000.



- [19] SCHMITT A., CUNHA E., PINHEIRO J. – *Forensic anthropology and medicine: complementary sciences from recovery to cause of death*. Totowa (New Jersey), Humana Press, 2006.
- [20] THILLAUD P.L. – *Paléopathologie humaine*. Sceaux, Kronos Editions, 1996.
- [21] YADIN Y. – Epigraphy and the crucifixion. *Israel Exploration Journal*, 1973, 23, 18-22.
- [22] ZIAS J., SEKELES E. – The crucified man from Giv'at ha-Mivtar: a reappraisal. *Israel Exploration Journal*, 1985, 35, 22-27.

